LYON CAPITALE

**ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES**

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 01 / 11 / 2026 à 10:32

Date de publication : mercredi 8 décembre 2021 à 06:32

Type : Dissolution anticipée

Localisation : 01 - Ain

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par décision du 30.11.2020, l'associée unique de la société SARL CULAT – SARL à associée unique au capital de 6000 euros – Siège social : 2 Place de l'Eglise 01090 MONTMERLE SUR SAONE – 534 522 255 RCS BOURG-EN-BRESSE – a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30.11.2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Maria Do Alivia CULAT, demeurant 11 rue Beauséjour 39160 ST AMOUR, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de BOURG EN BRESSE, en annexe au RCS. Pour avis-Le Liquidateur.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/978a6109-dc0f-85b0-0842-983ce71660f3

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex